


FICHE DE MÉTADONNÉE

Nom usuel	PERIMETRE STICK'AIR POUR CIRCULATION DIFFERENCIEE
Classe	SPAIR_STICK_AIR (ID: 7526)
Thème(s) ISO	Atmosphère, climatologie, Protection de l'environnement et de la nature, Santé, Transport
Type de données	Polygone

Description	<p>Le périmètre de circulation différenciée représente la zone où une restriction de circulation s'effectue lors d'un épisode de smog. L'autorisation de circuler dans ce périmètre se base sur les performances environnementales des véhicules par le biais du macaron Stick'AIR, décliné en 6 catégories (de 0 à 5).</p> <p>Ce périmètre est en vigueur dès le 15 janvier 2020.</p>
Aperçu	

Partenaire	DT - Département du territoire
Responsable	Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants
Contact	Pierre-Emmanuel Huguenot
Téléphone	+4122 388 80 25
Email	pierre-emmanuel.huguenot@etat.ge.ch
Site internet	https://www.ge.ch/stick-air-circulation-differenciee/perimetre-circulation-differenciee

Format disponible	GDB, SHP
Mode de distribution	Accessible en consultation sur SITG.CH et par géoservices
Restrictions d'utilisation	Uniquement en consultation sur la carte SITG.

Date de mise à jour	08.10.2020
Fréquence de mise à jour	Irrégulière

Méthode d'acquisition	Digitalisation
Précision	5 mètres
Echelle d'affichage	250 à 100000

ATTRIBUTS

Nom	Type	Taille	Description	Origine
OBJECTID	OID	4	Champ automatique avec l'identifiant de la base de chaque objet (Attention, ne pas l'utiliser comme identifiant unique permanent)	
STICK_AIR	String	200	Périmètre de circulation différenciée	
INFO	String	200	Site Internet	
SHAPE	Geometry	4	Champ binaire automatique contenant la géométrie des objets	
SHAPE.AREA	Double	0	Champ automatique donnant la surface de chaque polygone en m2	
SHAPE.LEN	Double	0	Champ automatique donnant la longueur de chaque objet en m	

SERVICES EN LIGNE

Type	Adresse

Référence spatiale	GCS_CH1903+		
Etendue		1119989	
	2497395		2502807
		1114305	

Aspects légaux	Recueil systématique du droit fédéral (lien générique) https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/droit-federal/recueil-officiel.html
	Loi d'application de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LaLPE) - article 15E, alinéa 2
Informations complémentaires	https://www.ge.ch/pics-pollution-stick-air-circulation-differenciee/questions-particulieres

Date de mise à jour de la métadonnée : 08.10.2020